

**Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**INGENICO**

(Eurolist)

Par courrier du 21 mars 2008, complété par un courrier du 27 mars 2008, la société Wyser-Pratte Management Company (410 Park Avenue, Suite 1510, New-York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de tiers (1), a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 mars 2008, par suite d'une modification du nombre total d'actions et de droits de vote INGENICO, le seuil de 5% du capital de la société INGENICO et détenir, pour le compte desdits tiers, 1 661 710 actions INGENICO représentant 1 659 857 droits de vote, soit 3,49% du capital et 3,13% des droits de vote de la société (2).

- 
- (1) En qualité de fournisseur de services de gestion et de conseil en investissement.  
(2) Sur la base d'un capital composé de 47 656 332 actions représentant 53 030 590 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.